



# REGLEMENT TOURNEE DES AS JEUNES 2019 DRESSAGE



Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques Dressage, complétés par les rectificatifs publiés sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com)

## I. GENERALITES

### Le circuit jeune : La Tournée des As Jeunes (TDA/J)

Ce circuit de concours est réservé aux cavaliers des catégories « Jeunes » jusqu'à 21 ans, il est destiné à :

- Garantir à tous les cavaliers, les parents, les entraîneurs, les enseignants, l'égalité des exigences sur l'ensemble du territoire,
- Contribuer à l'amélioration du niveau de performance des jeunes concurrents,
- Valoriser les organisations de qualité.

Ce circuit de concours est qualificatif pour le Championnat des As.

Sauf pour les épreuves AS Jeunes 3, les étapes Tournée des As sont exclusivement organisées sur les concours du Grand National de Dressage et sur les concours avec Pro Elite sélectionnés par la DTN.

## II. QUALIFICATION

- **Cavaliers :**

Epreuves	Licences de compétition	Catégories d'âge
<b>AS Jeunes 3</b>	Amateur	14 ans et moins
<b>AS Jeunes 2</b>		18 ans et moins
<b>AS Jeunes 1</b>		
<b>AS Jeunes Elite</b>	Pro Ou Amateur si cavaliers de 18 ans et moins	21 ans et moins

- **Chevaux :**

Les droits de participation des poneys / chevaux sont décrits dans le règlement spécifique Dressage.

### III. EPREUVES

Une étape TDA Jeunes se déroule sur une ou deux journées sauf As Jeunes Elite, obligatoirement sur deux jours. Pour un concours sur une journée, le programme prévoit les deux reprises du même indice sur cette même journée.

Horaires : les épreuves TDA Jeunes ne peuvent débuter avant 10h00 le premier jour et ne peuvent finir après 18h00 le 2<sup>ème</sup> jour.

L'ensemble des épreuves sont obligatoirement toutes identifiées et réservées aux As.

Epreuves	Programme de l'organisateur	Epreuves	
		1 <sup>er</sup> jour	2 <sup>ème</sup> jour
<b>AS Jeunes 3*</b>	Epreuves obligatoires	AS Jeunes 3 - Imposée	AS Jeunes 3 – Grand Prix
<b>AS Jeunes 2</b>	Epreuves facultatives	AS Jeunes 2 - Préliminaire	AS Jeunes 2 – Grand Prix
<b>AS Jeunes 1</b>	Epreuves obligatoires	AS Jeunes 1 - Préliminaire	AS Jeunes 1 – Grand Prix
<b>AS Jeunes Elite</b>		AS Jeunes Elite - Préliminaire	AS Jeunes Elite - Imposée

\* Il est possible de proposer également une épreuve AS Jeunes 3 - Préliminaire le 1<sup>er</sup> jour, mais elle devra être obligatoirement programmée avant l'AS Jeunes 3 - Imposée.

Les épreuves AS Jeunes 3 peuvent être programmées en dehors des étapes de la Tournée des As.

Les reprises des épreuves As Jeunes doivent être exécutées de mémoire et sans cravache, y compris autour du rectangle de présentation. Il est interdit aux concurrents, sous peine d'élimination, de faire travailler, montés par une autre personne qu'eux-mêmes, les chevaux engagés et ceci depuis leur arrivée sur le terrain de concours et jusqu'à la fin du concours.

### IV. ENGAGEMENT, DOTATIONS ET DISTRIBUTION DES PRIX

Le concurrent effectue un engagement par épreuve. Le montant des engagements est librement fixé par l'organisateur.

Une dotation peut être prévue par l'organisateur pour l'épreuve. Elle est librement fixée.

L'organisateur doit prévoir des récompenses, coupe, plaques, flots, cadeaux, etc.